

(M. Pearson), tous les députés libéraux ont maintenant l'assurance que défaire le gouvernement sur un bill ne veut pas dire renverser le gouvernement lui-même, mais rejeter le bill. Alors, si dans 15 jours le gouvernement revient avec un bill visant à augmenter un autre impôt quelconque et si un député libéral trouve que les électeurs qu'il représente sont contre cette augmentation d'impôt, il pourra se dire: Mes électeurs ne veulent pas que je vote en faveur du bill, mais cela ne veut pas dire que je vote contre mon parti; cela veut dire que je vote pour mes électeurs.

Si je demandais à tous les députés libéraux qui sont ici: Est-ce que vos électeurs approuvent l'augmentation de l'impôt sur le revenu? Ils me répondraient tous: Non.

Eh bien! dans les circonstances, c'est leur devoir de voter contre ce bill.

Notre situation n'étant pas encore claire, les députés libéraux n'étant pas sûrs que cela ne voulait pas dire une nouvelle élection, ils ont préféré le parti à leurs électeurs.

Nous sommes donc en train de créer un précédent qui vaudra pour longtemps, à savoir que les députés—ceux qu'on appelle communément les «back-benchers» à qui on ne demande pas assez souvent leur opinion, dont l'expression des idées et les convictions sont trop étouffées—pourront voter n'importe quand contre les mesures présentées par le gouvernement, sans que cela veuille dire qu'ils sont en train de battre leur parti, un ministre, le chef du parti ou le gouvernement, ou sans que cela entraîne des élections.

Quant aux députés de l'opposition officielle, les conservateurs qui espèrent un jour—je ne sais trop quand—prendre le pouvoir, le précédent qui est créé aujourd'hui leur donnera aussi l'occasion de voter contre une mesure présentée par leur gouvernement s'ils jugent que la mesure est mauvaise et va à l'encontre des intérêts de leurs électeurs.

Cela ne veut pas dire que le gouvernement est mauvais. Cela veut dire que la mesure présentée par le ministre et le gouvernement est mauvaise.

Je vais citer un exemple. Il y a trois ou quatre mois, le président des États-Unis, M. Johnson, a demandé au Congrès de voter une augmentation de taxes de 10 p. 100. Le Congrès américain a dit non. Le président Johnson est toujours président des États-Unis. Le Congrès américain s'est prononcé contre l'augmentation de taxes de 10 p. 100 que réclamait le président Johnson. C'est tout ce que cela a eu comme effet. Le président Johnson est toujours président des États-Unis.

C'est la même chose dans le cas qui nous concerne. La démocratie existe seulement quand tous et chacun des députés peuvent

réellement voter sur chaque mesure, selon leur choix, selon leur conscience et l'intérêt de leurs électeurs, et non pas en fonction d'un parti politique.

Il me semble que la leçon qui se dégage du précédent créé aux États-Unis et du précédent que nous avons à la Chambre actuellement devrait nous démontrer que la véritable démocratie ne consiste pas à appuyer d'abord le parti, mais plutôt les électeurs que nous représentons. Mais ce n'était pas clair dans la tête des députés.

Je suis convaincu qu'avant le vote de lundi, 95 p. 100 des députés libéraux qui ont voté en faveur du bill étaient convaincus qu'en votant contre le bill, cela voulait dire qu'ils votaient contre le gouvernement et déclenchaient des élections. Mais, aujourd'hui, c'est devenu une puissance formidable pour les députés libéraux. Ils pourront maintenant voter contre n'importe quel crédit, motion ou amendement du gouvernement, sans que cela constitue un vote de défiance.

C'est aussi simple que cela. On vote contre une mesure, contre un bill, contre une loi, mais pas nécessairement contre le gouvernement. Alors, que les députés tâchent de profiter de cette leçon pour toujours orienter, à l'avenir, leur vote non plus en fonction d'un ministre du gouvernement—il va rester là, car pour le renverser, il faut une motion de défiance—mais en pensant à leurs électeurs. En 1963, c'est ce qui s'est produit. La motion se terminait: Ce gouvernement n'a plus la confiance du peuple. Cela était clair. Mais rejeter un bill, une mesure, ce n'est pas spécifique. Il faut faire passer les intérêts du peuple avant ceux du parti; on peut rejeter une mesure, sans pour cela défaire le gouvernement, et on en a là le meilleur exemple.

Lundi, nous avons rejeté un bill sur les finances, un bill qui demandait d'augmenter les taxes. Mais cela n'indiquait pas un manque de confiance envers le gouvernement. Cela voulait tout simplement dire que nous nous opposions à l'augmentation des taxes.

C'est de cette façon que j'ai compris la chose, monsieur l'Orateur. Quand j'ai voté, lundi soir, je n'ai pas voté pour ou contre le gouvernement. Chaque fois que l'on me présente un bill, je l'étudie. Si je le juge favorable, je vote pour; s'il est opposé à mon idée ou à mes principes, je vote contre. Je ne me demande pas si le gouvernement est bleu ou rouge. J'examine ce contre quoi ou pour quoi je vote. Lundi, j'ai voté contre le bill C-193, qui visait à augmenter l'impôt sur le revenu des particuliers; je n'ai pas voté contre autre chose que cela.

Aujourd'hui, on nous propose une nouvelle mesure. Parce qu'il y avait doute, on nous